

DÉPARTEMENT
ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT
de ST MALO

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE LA RICHARDAIS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET

Séance

ordinaire du 30 OCTOBRE 1981

19

Servitude de passage
le long du littoral

L'an mil neuf cent quatre-vingt-un, le trente Octobre
à vingt heures trente

Le Conseil municipal de la commune de LA RICHARDAIS
légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de M. LAUNAY, Maire,

Présents : MM. POIGNET GUELLEC HARDY RAUT MERDRIGNAC LEBARS LABBE
GLOTIN VENDERLIN LORANS GRIGNON (pouvoir)

Le nombre de Conseillers municipaux
en exercice est de

formant la majorité des Membres en exercice.

Absents : MM. M. LOUTREL (démissionnaire)

Secrétaire : M. VENDERLIN

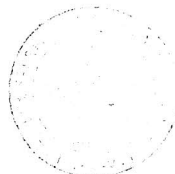
Servitude de passage le long du littoral

Après examen du dossier et délibération, le Conseil
Municipal entérine les conclusions du Commissaire - Enquêteur, émises
lors de l'enquête publique relative à l'établissement d'une servitude
de passage le long du littoral. Il souhaite, entre autres, que la
servitude prévue dans l'Anse des Grandes Rivières soit rama née sur le
domaine public maritime.

POUR COPIE CONFORME
Le Maire,



Launay



Document déposé à la
Mairie de La Richardais

9 NOV. 1981